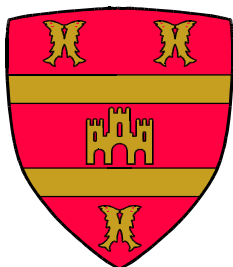


VILLE DE



SAINT-SAUVEUR-
LE-VICOMTE

Séance du 11 septembre 2012

L'an deux mille douze, le onze septembre à vingt heures trente, s'est réuni en séance publique et ordinaire au lieu habituel de ses séances, le conseil municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Michel Quinet.

Présents : Monsieur Michel QUINET, Monsieur Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Monsieur Michel JACQUELINE, Madame Delphine DUJARDIN, Monsieur Joël ANGOT, Monsieur Alain MELAIN, Monsieur Jean-Claude LECHATREUX, Madame Dominique TRAVERT, Monsieur Daniel LEFILLIATRE, Madame Thérèse LEVOYER, Madame Caroline BRASSEUR-RIDEL, Monsieur Dominique ROUXEL, Monsieur Eric BRIENS

Absents excusés : Monsieur Allain GUERIN, Monsieur Pascal THOËN, Madame Dominique COLLAS, Monsieur Claude PATRIX,

Pouvoirs :

NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE : 17

NOMBRE DE PRESENTS : 13

NOMBRE DE VOTANTS : 13

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel LEFILLIATRE

Date de convocation : 5 septembre 2012

1. Approbation du compte rendu de la séance du 05 juillet 2012

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et par vote à main levée le compte rendu de conseil municipal en date du 5 juillet 2012.

2. Ligne de trésorerie

Pour assurer le préfinancement du projet des travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'assainissement, le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après avoir délibéré décide :

- de solliciter, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, une ligne de Court Terme de Trésorerie se décomposant comme suit :

- Montant de la ligne : 1 000 000 €
- Indice : EURIBOR 3 mois moyenné + 1,950 %
- Durée : 12 mois
- Frais de mise en place de l'ouverture de crédit : 0,20 % l'an facturé à la mise en place de la ligne de trésorerie
- Paiement des intérêts : trimestriel
- Montant minimum par tirage : 5 000 €
- Frais de dossiers 1000 €

-de prendre l'engagement au nom de la commune d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances et au paiement des intérêts.

-de prendre l'engagement pendant toute la durée du prêt de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin les impositions nécessaires

-de conférer en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

3. Assainissement

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Jean-Pierre Levavasseur, adjoint, qui présente au conseil municipal le calendrier des travaux relatifs à l'extension et à la réhabilitation du réseau d'assainissement :

Avenue Division Leclerc	Travaux du 17/09 au 12/10	Entreprise Meslin
Rue Raoul Hersan	Travaux du 15/10 au 16/11	Entreprise SITPO
Place Ernest Legrand	Travaux à partir du 15/10	Entreprise ATEC
Abbaye sainte Marie-Madeleine Postel	Travaux à partir du 15/10	Entreprise Meslin

Une réunion avec l'ensemble des intervenants et le maître d'œuvre se déroulera en mairie le mardi 18 septembre 2012.

Il informe également le conseil municipal que les travaux concernant la mise en place d'une bâche à incendie à « Auréville » seront achevés dans les prochains jours.

4. PLU : Périmètres de protection

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Jean-Pierre Levavasseur, adjoint, qui présente au conseil municipal un dossier relatif aux périmètres de protection autour des forages F1 et F2 situés à la Gathe. La définition de ces périmètres nécessite une mise à jour du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette procédure est réalisée par arrêté du Maire constatant que les documents modifiés ou complétés ont été incorporés au PLU.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour signer l'arrêté précité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à prendre un arrêté constatant que les documents modifiés ou complétés définissant le périmètre de protection rapprochée et le périmètre de protection éloignée des forages F1 et F2 situés à la Gathe ont été incorporés au Plan Local d'Urbanisme.

5. Subvention CCAS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que conformément aux décisions prises lors du vote du budget 2012, il convient de verser au Centre Communal d'Action Social la subvention correspondant au montant de la taxe sur le foncier bâti de la résidence Catherine de Longpré, ceci afin d'éviter une augmentation des loyers. Le montant de cette subvention s'élève à 16 575 € pour l'année 2012.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée à l'unanimité émet un avis favorable à la proposition de monsieur le Maire.

6. Admissions en non valeur

6.1 Budget principal

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un dossier d'admission en non valeur concernant le budget principal pour un montant de 1 823.52€ (irrecouvrable sur factures cantines).

Considérant les démarches de monsieur le trésorier, considérant l'impossibilité de recouvrement, le conseil municipal, après délibération à l'unanimité et par vote à main levée :

- décide l'admission en non valeur de la somme susvisée,
- donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer le mandat correspondant.

6.2 Budget assainissement

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un dossier d'admission en non valeur concernant le budget assainissement pour un montant de 323.05€ (irrecouvrable sur factures assainissement).

Considérant les démarches de monsieur le trésorier, considérant l'impossibilité de recouvrement, le conseil municipal, après délibération à l'unanimité et par vote à main levée :

- décide l'admission en non valeur de la somme susvisée,
- donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer le mandat correspondant.

7. Décision modificative budgétaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'apporter un financement à l'opération « 35-matériels divers » pour le remplacement d'une débroussailleuse d'un montant de 515,00€ aux services techniques et d'un arroseur automatique d'un montant de 1 420.25€

Monsieur le Maire propose de procéder aux modifications budgétaires selon le tableau ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 21578-35 : Matériel divers		1 600,00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		1 600,00 €		
D 2316-74 : Eglise du bourg	1 600,00 €			
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	1 600,00 €			
TOTAL	1 600,00 €	1 600,00 €		
TOTAL GENERAL		1 600,00€		0,00€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité, approuve la modification budgétaire telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

8. Personnel communal

8.1 Taux de promotion

Vu la loi du 19 février 2007,

Vu le 2^{ème} alinéa de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade. Cette modalité concerne tous les grades d'avancement (pour toutes les filières), sauf ceux du cadre d'emplois de la police municipale.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

Le Maire propose à l'assemblée de fixer le taux de 100% pour tous les grades sous réserve de l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 16 octobre 2012.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la proposition sous réserve de l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 16 octobre 2012.

8.2 Convention avec le centre de gestion

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la convention passée avec le centre de gestion de la Manche relative à la formation professionnelle des Agents Chargés de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) arrive à son terme le 10 octobre 2012. Il présente une nouvelle convention qui prend effet le 11 octobre 2012 pour une durée de trois ans. Il sollicite le conseil municipal pour l'autoriser à signer la présente convention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité autorise monsieur le Maire à signer la convention de formation professionnelle ACMO avec le centre de gestion de la Manche.

9. Jumelage

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le déplacement à Oberhausbergen se déroulera du 14 au 16 septembre prochain. Il rappelle que le thème de ce jumelage est « La pomme et le raisin ». A cette occasion la délégation Saint-Sauveraise emportera un pommier qui sera officiellement planté le 15 septembre à Oberhausbergen.

Monsieur le Maire précise également qu'une délégation Alsacienne se déplacera à Saint-Sauveur-Le-Vicomte du 19 au 21 octobre prochain à l'occasion du salon « Saveur de pommes, saveur d'automne ».

Les délégations sont composées d'élus et de responsables associatifs car l'objectif est bien de créer des liens entre les différentes associations pour que des échanges culturels, économiques et sociaux se développent entre les deux territoires.

10. Stations vertes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le congrès/Assemblée Générale des stations vertes se déroulera du 10 au 12 octobre 2012 à Avallon. Il propose au conseil municipal que monsieur Jean-Claude Lechatreux, délégué de la commune de Saint-Sauveur-Le-Vicomte auprès des stations vertes, représente la collectivité à ce congrès.

Le conseil municipal confie à monsieur Jean-Claude Lechatreux l'exercice d'un mandat spécial pour représenter les intérêts de la commune lors du congrès/Assemblée Générale des « stations vertes » dont elle est adhérente et qui se déroulera du 10 au 12 octobre 2012. La commune prendra en charge les frais d'inscription à ce congrès/Assemblée Générale. Monsieur Jean-Claude Lechatreux utilisera le moyen de transport adapté pour l'exécution de ce mandat spécial. Le remboursement de ces frais de transport interviendra sur présentation d'un état de frais ou d'un titre de transport. Les frais de séjour seront remboursés dans la limite du montant des indemnités journalières allouées à cet effet aux fonctionnaires de l'Etat.

Après délibération à l'unanimité et par vote à main levée, le conseil municipal approuve cette proposition et donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

11. Ce qui s'est passé depuis le dernier conseil municipal

Du Samedi 7 juillet au vendredi 20 juillet	Exposition des peintres du canton au château.
Samedi 7 juillet	Départ en retraite de madame Angèle Roger et de messieurs Joseph Roger et Armand Maurouard, employés municipaux.
Jeudi 12 juillet	Retransmission de la 11 ^{ème} étape du tour de France au cinéma Le Normandy. Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette retransmission sur grand écran.
Vendredi 13 juillet	Bal et feu d'artifice du comité Saint-Clair.
Samedi 14 juillet	Tournoi de football du Réveil sportif.
Mercredi 18 juillet	Don du sang à la salle des fêtes.
Vendredi 20 juillet	Soirée d'accueil des estivants au château.
Samedi 21 dimanche 22 juillet	Rassemblement motos Harley Davidson organisé par l'association « Tasunka Wichasha ».
Mardi 24 juillet	Concours de poulinières sur le terrain Sissi de la Lande.
Jeudi 2 août	Journée de rencontre des offices de tourisme du territoire du pays d'art et d'histoire « Le clos du Cotentin ».
Vendredi 3 août	Soirée d'accueil des estivants au château.
Mercredi 15 août	Salon du terroir au vieux château organisé par l'Office de tourisme. Cette journée a rencontré un très grand succès avec la présence de nombreux exposants et une animation variée avec la présence d'une troupe médiévale et une démonstration de volerie de rapaces. Le public a répondu très nombreux à cette journée.
Samedi 18 et dimanche 19 août	Concours hippique sur le terrain Sissi de la Lande.
Jeudi 23 août	Comice agricole. Ce comice a rencontré un très bon succès et les animaux présentés étaient tous de grande qualité. Après la remise des prix tout le monde s'est retrouvé pour un repas à la salle des fêtes
Du Vendredi 24 août au dimanche 26 août	Visite d'une délégation de l'amicale des pompiers d'Oberhausbergen. 10 Alsaciens ont séjourné dans notre commune et ont pu visiter le Nord Cotentin.
Samedi 25 août	Braderie organisée par la médiathèque Louise Read au profit du Téléthon.
	Conférence de monsieur Michel Onfray sur Nietzsche. Cette conférence a réuni plus de 600 personnes au complexe Jean Tardif.
Dimanche 26 août	Fête de Selsoif.
Samedi 1 ^{er} et dimanche 2 septembre	Exposition de voitures anciennes au château par l'association « Auto Rétro Cotentin ». 2 000 visiteurs ont été accueillis durant ce week-end au sein du vieux château.
Samedi 1 ^{er} septembre	Cinéma génériques.

Mercredi 5 septembre	Réunion de préparation pour le déplacement à Oberhausbergen.
Samedi 8 septembre	Assemblée Générale de l'association les amis de Barbey d'Aurevilly.
	Passage de la course cycliste « Les 3 jours de Cherbourg ».

12. Compte rendu des EPCI

Communauté de Communes de la Vallée de l'Ouve

Lundi 3 septembre	Réunion présidée par monsieur le préfet concernant la fusion des EPCI.
-------------------	--

Syndicat d'Adduction en Eau Potable

Jeudi 12 juillet	Comité syndical.
------------------	------------------

Pays d'art et d'histoire « le clos du Cotentin »

Mercredi 18 juillet	Chasse au trésor au château.
Vendredi 27 juillet	Visite guidée nocturne du château.
Mercredi 1er août	Chasse au trésor au château.
Vendredi 10 août	Visite guidée nocturne du château.
Mercredi 22 août	Chasse au trésor au château.
Vendredi 24 août	Visite guidée nocturne autour de Barbey.
Mercredi 29 août	Chasse au trésor au château.

13. Questions diverses

Carrière « Sarl le grand marais »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'arrêté préfectoral portant autorisation d'exploitation de la carrière de Selsoif est publié. L'exploitation est autorisée pour 30 ans. Des terrains seront rendus à la commune par la Sarl Le grand Marais. Une partie de ces terrains sera utilisée, conformément au dispositif réglementaire de la loi sur l'eau, au titre des mesures compensatoires de la carrière de Selsoif, de la voie de contournement entre les ronds points des RD 15 et RD 900 et de la zone d'activité de l'Abbaye. L'autre partie sera destinée à la location avec la mise en place de baux ruraux.

Inaugurations

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les inaugurations de la tranche 3 du lotissement « Les pommiers » et du bâtiment industriel réhabilité « Ancienne distillerie » se dérouleront le 22 septembre prochain à partir de 10h30. Ces deux chantiers importants et structurants seront inaugurés par monsieur le Préfet de la Manche.

Remerciements

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier adressé par monsieur Joseph Roger et madame Angèle Roger. Ces derniers font part de leurs remerciements pour les nombreuses marques de sympathie témoignées lors de la manifestation organisée par la municipalité à l'occasion de leur départ en retraite.

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier de remerciements adressé par le comité des fêtes d'Orglandes, Hautteville-Bocage, Reigneville pour l'aide apportée par la municipalité à l'occasion de la fête Saint-Vincent qui s'est déroulée durant le week-end de la Pentecôte.

Journées du Patrimoine

Monsieur le Maire rappelle que les journées européennes du patrimoine se dérouleront les 15 et 16 septembre prochains. Il fait part du programme du week-end :

Samedi 15 septembre :

15h et 16h30 : visite du château par l'office de tourisme

16h30 : visite « un guide nommé Jules Barbey d'Aureville » par le Pays d'art et d'histoire

Dimanche 16 septembre

14h30 : chasse au trésor au château pour les enfants de 6 à 12 ans

15h : visite du château par l'office de tourisme

Durant cette période, le musée sera ouvert au public aux horaires d'ouvertures habituels et l'entrée sera gratuite.

TOUR DE TABLE

Les travaux de VRD de la tranche 3 du lotissement « Les pommiers » sont achevés. Compte tenu de l'invitation du conseil municipal à l'inauguration prochaine (22 septembre 2012) de ce lotissement, la commission de travaux ne sera pas réunie.

Des problèmes d'infiltration d'eau persistent dans la tour du donjon depuis la réfection de ses différents niveaux intermédiaires. Une réunion avec l'architecte des monuments historiques va être organisée.

L'association des amis de la maison de retraite organise le 27 octobre prochain un repas « Couscous » à la salle des fêtes.

Des dépôts sauvages de bouteilles sont constatés à différents endroits de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.